



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général
pour l'investissement,
en charge de France 2030



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon, le 12/07/2023

Un partenariat entre l' AIS et Enosis Santé pour accélérer la mise en œuvre du plan innovation santé 2030 et démultiplier au plus près des territoires les actions entreprises

L'innovation en santé est une des priorités du Gouvernement qui, dans le cadre de France 2030, a créé l'Agence de l'Innovation en santé pour piloter et coordonner en interministériel le plan Innovation Santé 2030. Une ambition également partagée par Enosis Santé, l'alliance de quatre pôles de compétitivité, qui œuvre sur le territoire avec les entreprises et tous les écosystèmes innovants pour soutenir le développement et l'industrialisation des innovations en santé. L' AIS et Enosis Santé s'engagent dans un partenariat pour démultiplier leurs actions et ainsi accélérer l'accès aux innovations en santé.

L'Agence de l'innovation en santé (AIS), rattachée au Secrétariat général pour l'investissement chargé du pilotage et du déploiement de France 2030 et qui met en œuvre le plan « Innovation Santé 2030 », et [Enosis Santé](#), l'alliance française des pôles de compétitivité en santé créée pour renforcer le collectif des pôles santé en France qui réunit aujourd'hui [BioValley France](#), [Eurobiomed](#), [Lyonbiopôle Auvergne-Rhône-Alpes](#) et [Medicen Paris Region](#), marquent leur ambition commune en s'engageant dans un partenariat. Signé à l'occasion de l'Assemblée générale d'Enosis Santé, ce partenariat met en avant leurs objectifs communs : renforcer, faciliter et accompagner l'innovation en santé sur le territoire national, et contribuer à la réussite des objectifs fixés de France 2030, notamment faire de la France la 1^{ère} nation européenne innovante et souveraine en santé.

Des actions communes et complémentaires concrètes pour accélérer les innovations en santé

L' AIS et Enosis Santé mèneront des actions pour faciliter l'émergence, le développement et l'aboutissement des innovations dans les territoires, permettant ainsi leur accès rapide et sécurisé pour les patients et les professionnels, l'industrialisation des territoires et l'accélération du développement des entreprises innovantes en santé.

Parmi les actions prévues, Enosis Santé collaborera aux travaux de prospective de l'agence, en particulier pour la cartographie des initiatives existantes autour des médicaments de thérapie innovante (MTI), des organoïdes sur puce ou du bloc de demain. Ils travailleront également ensemble à identifier et accompagner les projets et entreprises particulièrement innovants. Enfin, ils construiront et organiseront en partenariat des événements et animations autour des problématiques clés de l'innovation en santé.

« Nous sommes ravis de ce partenariat avec l'AIS qui va s'appuyer sur les acteurs terrains que sont les pôles de compétitivité en région pour sourcer, repérer et accompagner les projets innovants et favoriser l'émergence de pépites régionales. Elle a vocation à accélérer la mise sur le marché de nouvelles innovations. Les attentes de l'écosystème sont fortes vis-à-vis de l'AIS, et les pôles pourront faciliter l'atteinte de ses objectifs sur les territoires, souligne **Christian Deleuze, nouveau Président d'Enosis Santé, qui succède à Eric Vacaresse**. Enosis Santé est le premier vivier européen des PME Healthtech. En un an, il a permis d'obtenir des résultats dans le dialogue avec de grands groupes industriels étrangers et d'engager des discussions avec des instances nationales sur la question de l'accompagnement des porteurs de projet dans les demandes de financement de l'innovation ».

« Nous sommes très heureux de formaliser aujourd'hui notre premier partenariat avec des pôles de compétitivité, au travers de l'alliance Enosis Santé, explique **Lise Alter, directrice générale de l'Agence de l'innovation en santé**. Grâce à leur expertise et leur proximité avec les acteurs locaux, les pôles de compétitivité sont un partenaire et un relai précieux sur les territoires pour l'Agence. Nous nous réjouissons de pouvoir œuvrer au développement de synergies entre nos actions pour accompagner au mieux les projets innovants, mais également en matière de prospective, toujours au bénéfice du système de santé, des professionnels de santé et des patients. »

Enosis Santé bien représenté parmi les lauréats des différents programmes de France 2030

5 bioclusters (soit la totalité) et 11 IHU sur les 12 annoncés dans le cadre du plan Innovation Santé 2030, volet santé de France 2030

32 lauréats concours i-Nov

31 lauréats concours i-Lab

6 lauréats French Tech 2030

19 lauréats French Tech Health20

En région Auvergne-Rhône-Alpes, les premiers résultats de France 2030 parlent d'eux-mêmes !

« Début mai, 2 projets régionaux parmi les 16 annoncés par le Président de la République ont été lauréats dans le cadre de France 2030 : le Biocluster BCF21 en Infectiologie porté par Lyonbiopôle et dont le pôle est membre fondateur et l'IHU Everest d'hépatologie. Lors de cette annonce, le Laboratoire P4 Jean Mérieux (Infrastructure de recherche) a aussi été labellisé dans le cadre du plan massif d'investissements mis en place dans le secteur de la biologie-santé. Par ailleurs, et à titre d'exemple du dynamisme régional, différentes start-ups membres ont été choisies pour intégrer les programmes French Tech 2030 et French Tech Health20 : Amolyt, Fabentech, Osivax, Healshape et Nosopharm. Enfin, tout récemment, 12 PME du territoire ont été annoncées lauréates de l'édition 2023 des Concours d'innovation de l'Etat : Dillico, AIS Biotech, The Element Biotechnology, MoreHisto, MSInsight, Oncosema et TwInsight pour les i-Lab et Synapcell, Ziwig, Hephaistos-Pharma, Mablinc Bioscience et Poxel pour les i-Nov. Nous sommes très heureux de ces premiers résultats qui soulignent le dynamisme des structures que nous accompagnons en Auvergne-Rhône-Alpes, notre capacité à travailler de manière collaborative et à innover pour répondre aux enjeux de santé publique dans le cadre du plan Innovation Santé 2030. Le partenariat noué avec l'Agence de l'Innovation en Santé va donc nous permettre d'avoir un interlocuteur privilégié qui saura accélérer les projets les plus ambitieux en région mais plus largement sur l'ensemble du territoire » commente Florence Agostino-Etchetto, Directrice Générale de Lyonbiopôle Auvergne-Rhône-Alpes.



AGENCE DE
L'INNOVATION
EN SANTÉ

ENOSIS
santé
L'ALLIANCE FRANÇAISE DES PÔLES SANTÉ

Contacts presse :

Agence de l'Innovation en Santé

Florence Gaudin : 06 61 99 62 63 - florence.gaudin@pm.gouv.fr

Enosis Santé via Lyonbiopôle Auvergne-Rhône-Alpes

Mélanie Da Rui-Pons : 04 78 37 34 64 - mr@monet-rp.com

Stéphanie Pelege : 07 82 26 56 22 - stephanie.pelege@lyonbiopole.com
contact@enosis-sante.fr

À propos de France 2030

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr | [@SGPI_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)

A propos de l'agence de l'innovation en santé

- ✓ **Pilote le plan Innovation santé 2030, volet santé de France 2030** : rattachée au Secrétariat général pour l'investissement, sous l'autorité de la Première Ministre, elle coordonne les travaux interministériels en matière d'innovation en santé et suit les actions et l'utilisation des moyens financiers du plan sur les stratégies prioritaires : biomédicaments / bioproduction, maladies infectieuses émergentes et menaces NRBC, numérique en santé, dispositifs médicaux innovants
- ✓ **A vocation à assurer un continuum entre recherche & développement, innovation, accès au marché, production et industrialisation** : son objectif est de faire de la France un des leaders en Europe en matière d'innovation en santé
- ✓ **Anime des travaux sur la prospective en santé** pour anticiper l'impact organisationnel et financier des innovations, préparer leur intégration dans le système de santé et identifier les besoins médicaux non couverts ou insuffisamment couverts
- ✓ **Fluidifie et simplifie les procédures réglementaires et administratives** en identifiant des problématiques structurelles et générales et des points d'amélioration pour accélérer le développement d'innovations stratégiques pour le système de santé et ainsi en garantir l'accès rapide et sécurisé aux patients et améliorer leur prise en charge
- ✓ **Accompagne de façon personnalisée des porteurs de projets innovants prioritaires** avec un programme sur-mesure, spécialisé en santé, qui se décline en trois axes : accès prioritaire, hors cadre et passage à l'échelle

<https://www.gouvernement.fr/actualite/lancement-de-lagence-de-linnovation-en-sante>

A propos d'Enosis Santé

L'association Enosis Santé a été créée en 2022 par 4 pôles de compétitivité français en santé répartis sur le territoire : Bio Valley France, Eurobiomed, Lyonbiopôle Auvergne-Rhône-Alpes et Médicen Paris Région. Par le renforcement des synergies entre eux, Enosis Santé vise à consolider leur capacité à accélérer conjointement et territorialement le développement de l'innovation healthtech, à accompagner les entreprises et les projets innovants en santé et contribuer ainsi à amplifier le leadership de la France en matière de santé. <https://enosis-sante.fr/>



AGENCE DE
L'INNOVATION
EN SANTÉ

ENOSIS
santé
L'ALLIANCE FRANÇAISE DES PÔLES SANTÉ